



## INTELLIGENCES PARTENARIALES AFRIQUE – FRANCE : Refonder la politique, la dignité et la souveraineté africaines sans les autocrates

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO<sup>1</sup>  
Directeur Afrocentricity Think Tank  
[yeamaizo@afrocentricity.info](mailto:yeamaizo@afrocentricity.info)

3 septembre 2022

### 1. INTRODUCTION : MACRON PEINE À SÉDUIRE L'AFRIQUE

Refonder les relations entre la France et l'Afrique ne se décrète pas. Des visites officielles du représentant de la France dans des pays comme le Cameroun<sup>2</sup>, le Bénin<sup>3</sup>, la Guinée Bissau<sup>4</sup> et l'Algérie<sup>5</sup>, n'a apporté aucune lisibilité nouvelle dans la politique africaine de la France. Au contraire, il semble pour la première fois que la France se présente en Afrique en « solliciteur », voire en « quémandeur ». Il s'agit comme d'habitude de « défendre les intérêts de la France » et en profiter pour tenter de retarder le rapprochement des pays africains avec CHANGE ? la Russie et l'augmentation du commerce et des échanges avec la Chine, l'Inde, le Brésil et d'autres pays émergents.

La France perd ses marchés et voit ses pré-carrés diminuer en Afrique... Aussi, il fallait y mettre les formes et noyer les absences de signatures de grands contrats, les conseils prodigués par les dirigeants africains, et le message de certaines parties de la population africaine hostiles au représentant de la France dans une communication officielle de « missions accomplies ». La vérité est tout autre ! Macron ne séduisait déjà plus en 2020 à l'international, il n'y arrive pas non plus en 2022 en Afrique<sup>6</sup>.

### 2. AGRESSIONS COMMISES CONTRE LE PEUPLE AFRICAIN : REPORT DU PARDON DE LA FRANCE

Malheureusement, en refusant de « demander pardon » au nom de la France pour les « crimes contre l'humanité commis en Afrique », le Président français, Emmanuel Macron, enclavé dans sa mentalité « eurocentrée », ne sait pas à quel point il insulte, consciemment ou inconsciemment, la mémoire des Africains, et celle des Maliens et des Algériens en particulier. L'approche dite « graduelle » choisie permet d'afficher la posture du « succès diplomatique » dès lors que l'on ne met pas sur la table, au moins officiellement, les sujets qui fâchent.

Cette approche graduelle permet à Emmanuel Macron de ne pas s'engager sur le fond. La réalité est que les vrais sujets sont des sujets où la France est devenue dépendante dans plusieurs secteurs, dont l'énergie, les matières premières et notamment les métaux rares. La conséquence est que la refondation d'Emmanuel Macron, pour réussir, devra passer des « injonctions et sommations françaises d'usage » aux négociations pacifiques entre partenaires égaux, dignes et libres.

On ne peut croire que la solution d'une refondation Afrique-France pourra se limiter à la création d'une commission mixte d'historiens, « de préférence paritaire » -, pour tenter de solder à peu de frais :

- d'une part, l'histoire des agressions de la France envers l'Afrique et les Africains, et
- d'autre part, les réactions de « légitime défense » des Peuples africains pour retrouver leur liberté embastillée et leur souveraineté usurpée, avec à la clé, un incertain futur éventuel et improbable « pardon ».

Considérant prioritaire le pragmatisme politique et la défense des intérêts français avant ceux des Peuples africains, la refondation des relations Afrique-France risque de s'éterniser sans un résultat tangible pour les Peuples africains. Rappelons qu'il s'agit d'une relation entre des chefs d'Etat et non entre les peuples français et le peuple africain.

Le Peuple algérien a manifesté au travers de l'Hirak<sup>7</sup>, une série de manifestations hebdomadaires entre 2019 et 2022 en Algérie, pour une représentation renouvelée au sommet de l'Etat. L'élection de l'ancien Premier ministre Abdelmadjid Tebboune comme Président a été contestée par les manifestants.



Le problème de fond est que le Président Emmanuel Macron risque de promouvoir une refondation de surface car il n'a souvent pas devant lui les « réels décideurs » légitimés par le Peuple africain. Dans le cas algérien, les vrais interlocuteurs sont insaisissables et constitue une nébuleuse militaire algérienne constituée de différentes strates de « clans de généraux<sup>8</sup> » ... Si le Président algérien est une pâle représentation des militaires, alors avec qui faut-il organiser une refondation des relations franco-algériennes ? Il sera difficile de croire à des avancées tangibles en Algérie sans une participation démocratique de la société civile dans la conduite de l'Etat.

Les arrangements entre chefs d'Etat sont connus en Afrique. Il est rare que cela se fasse au profit des Peuples africains. Le changement en profondeur des relations franco-africaines risque :

- pour les uns de se transformer en une nouvelle « incompréhension » ;
- pour les autres, de s'apparenter à un refus de perdre des positions privilégiées sans réagir ; et
- pour d'autres encore, d'empêcher les Africains et l'Afrique expérimenter leur liberté de choisir leurs partenaires.

La refondation passera nécessairement par une phase de déconstruction avant celle de la reconstruction des relations Afrique-France. A défaut, les quiproquo et intrigues du passé rejailliront. Le choix des véritables acteurs sera déterminant de part et d'autre. La société civile et la Diaspora africaines devront être privilégiées, et surtout ne pas être oubliées. De toutes les façons, les agressions commises contre le peuple africain passeront nécessairement par le pardon de la France, quel que soit le report.

### **3. AFRIQUE - FRANCE : QUI SONT LES ACTEURS DE LA REFONDATION DES RELATIONS**

Aujourd'hui obligé de composer avec certains pays africains pour s'approvisionner en énergie et trouver des nouveaux marchés perdus en Russie, Emmanuel Macron est en position de faiblesse pour négocier. Si en plus, la douleur du Peuple africain est passée par « pertes et profits » car n'étant pas né lors des crimes commis par la France en Afrique, l'image promu par le Président français relève au mieux de l'ambiguïté, au pire d'une suffisante condescendance courtoise, ce en fonction du pays.

Le message n'est pas le même en Algérie, au Tchad, au Bénin, au Cameroun<sup>9</sup> et à fortiori au Mali ou au Rwanda. Toute forme de « *rétopédalage médiatique* » force à refaire le bilan des réalisations tangibles françaises au bénéfice effectif des populations africaines, et moins au bénéfice des dirigeants africains. Comme l'a fort écrit Jean-François Paul de Gondy, plus connu sous le nom de Cardinal de Retz<sup>10</sup> dans les années 1828, « *On ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment* ». Ce bilan est indispensable pour une refondation sincère entre la France et les pays africains concernés et ne peut être l'apanage exclusif des médias ou experts français. Les experts africains indépendants y compris de la Diaspora africaine devront être en charge.

Dans le dossier de la refondation des relations entre la France et l'Afrique, la réalité est que l'on sort de l'ambiguïté que par la transparence en travaillant avec les véritables acteurs de la refondation de l'Afrique, et les véritables refondateurs de la refondation de la France. La question est de savoir si les autorités politiques françaises, les autorités africaines choisies et même une certaine société civile africaine choisie par la France sont les véritables acteurs de la refondation des relations entre le Peuple français et les Peuples africains, ce tout particulièrement dans un monde devenu multipolaire.

### **4. UN MONDE MULTIPOLAIRE N'ARRANGE PAS LA FRANCE**

Il n'est pas possible penser à changer un système politique dont la lisibilité pour le Peuple africain, mais aussi pour le Peuple français s'apparente à une trajectoire commune où « *nuits et brouillards*<sup>11</sup> » jouent à cache-cache aux dépens du bien-être de la citoyenne et du citoyen africains, y compris dans la Diaspora. Alors proposer des changements pour réinitialiser la coopération entre la France et les pays africains demeurent une gageure. Le risque de formaliser un passé douloureux pour une grande majorité des Africaines et Africains, les tranches de vie perdues et gaspillées en Occident pour une grande majorité de la Diaspora africaine qui n'aspire qu'à rentrer pour soutenir leur pays respectif et le continent africain ne peuvent passer par pertes et profits car la France d'Emmanuel Macron propose des changements dans sa relation Afrique-France sur des bases qu'il dicte. Aucune personne dotée de sens et d'intelligence en Afrique ne peut accepter.



Alors, utiliser des courroies de transmission intellectuelles, politiques, économiques, financières, culturelles et offrir une aide au développement française qui peine à atteindre les 0,55 %<sup>12</sup> de la richesse française (revenu national brut) en 2022, -en deçà des 0,7 % du PIB exigée-, semble apparaître comme une stratégie alternative.

Mais, c'est que les dirigeants de la France de 2022 ont peut-être oublié que le monde est devenu multipolaire. A ce titre, toute proposition française se fait à l'aune de celle déjà reçue d'autres partenaires de l'Afrique, moins enclin à faire les « questions et les réponses » pour des relations refondées. La vérité est que cette refondation ne peut se faire avec ceux qui servent déjà de courroies de transmission de la France en Afrique. C'est peut-être ce que les conseillers des grands dirigeants occidentaux ont oublié. De nombreux dirigeants occidentaux, dont la France, « ont raté le coche », donc loupé une bonne occasion de refonder les relations singulières Afrique-France en refusant systématiquement de soutenir les véritables représentations que le Peuple africain se choisit. Si la confrontation était vraisemblablement impossible à éviter, l'après-confrontation ne pouvait qu'être palpitante, fructueuse pour les parties en présence.

Malheureusement, la politique africaine de la France entre 1958 et 2022 ne se s'est pas éloignée de celle que préconisait le Général de Gaulle, après son retour au pouvoir le 1er juin 1958, et qu'il a mis en œuvre. Il s'agit d'un « changement dans la continuité » de la Loi-cadre de 1956 élaborée sous l'autorité de Gaston Defferre<sup>13</sup>. Il était question de définir un régime d'autonomie interne pour l'Afrique dite « noire » avec des territoires élisant des assemblées au suffrage universel et des Conseils de gouvernement incarnant l'exécutif, mais demeurant sous le contrôle de la France. Face à la volte-face des élites africaines ne servant pas de courroies de transmission à la politique française et à l'écoute des populations africaines réclamant le départ de la France avec en contrepartie, la décolonisation et l'indépendance, le Général De Gaulle a cédé face aux menaces de sécessions. Les violences opérées par les colons défendant l'Afrique coloniale française a eu comme écho, les violences de légitime défense pour sauvegarder la dignité, la liberté et la souveraineté. La guerre d'Algérie (1er Novembre 1954 au 19 mars 1962) du point de vue du Peuple algérien doit être revue historiquement du point de vue du Peuple agressé et spolié. Le Général De Gaulle, redoutant l'affaiblissement de la France sans l'Afrique, propose subtilement aux dirigeants africains : « *le principe de la libre détermination* ». Il s'agit de maintenir le lien politique sans engagement d'aider au développement de l'Afrique. Les populations africaines avaient le choix entre l'indépendance immédiate, sans aucune aide de la France, et l'intégration dans la Communauté française, aujourd'hui franco-africaine, françafricaine diraient certains.

Ahmed Sékou Touré y prononçant un discours très violent devant l'Assemblée territoriale, en présence de De Gaulle.

Le 28 septembre 1958, onze colonies d'Afrique subsaharienne y compris Madagascar ont « approuvé » la nouvelle Constitution unilatérale proposée par la France pour intégrer la « Communauté française<sup>14</sup> ». Seule la Guinée du Président Ahmed Sékou Touré dans un discours devant l'Assemblée territoriale de l'époque et en présence du Président De Gaulle a voté « non » et accède immédiatement à l'indépendance, sans accord de coopération avec Paris. Cette « Communauté politico-juridico-économico-militaire, présidée par le Général de Gaulle a régi.

Le pouvoir exécutif y est détenu par un Conseil composé du Premier ministre et des chefs de gouvernement des États membres. Mais la France a conservé l'essentiel des prérogatives en matière de défense, de politique étrangère et monétaire ou de commerce extérieur... Alors, les formes et les modalités opérationnelles ont évolué. Mais sur le fond, rien n'a véritablement changé. Ce changement dans la continuité n'est plus possible au Rwanda, ni en Algérie, ni au Mali... La France d'Emmanuel Macron en a-t-il conscience ? Est-il mal conseillé ? Le NON de la Guinée risque de faire tache d'huile... Encore faut-il offrir des alternatives pacifiques et démocratiques respectant les Peuples africains !

## **5. BILAN DE LA POLITIQUE AFRICAINE À GÉOMÉTRIE VARIABLE DE LA FRANCE**

La fin de la guerre froide entre l'Ouest et l'Est ne peut plus servir à justifier la présence française en Afrique. L'influence et la présence soviétique qui servait de justificatif d'antan a été remplacé par la présence de la Fédération de Russie, ce qui rencontre les faveurs de certains dirigeants africains (Centrafrique, Mali et



République du Congo). La refondation de la politique française en Afrique doit passer par un « *changement de paradigme*<sup>15</sup> », que la France, en toute autonomie et sans hypocrisie, doit offrir.

La politique à géométrie variable de la France envers les pays africains ont conduit à un manque de lisibilité de la politique africaine de la France. Les arguments et justificatifs de la présence française en Afrique, notamment en Afrique francophone, sont difficilement soutenables face à :

- l'efficacité de cette présence eu égard à l'amélioration du bien-être du Peuple africain ;
- le maintien de régimes autocratiques fondés sur des élections contestées, et peu représentatives de la vérité des urnes.

De fait sur le court-terme comme au demeurant sur le long-terme, l'ensemble des relations franco-africaine ou Afrique-France relève plus de postures que de réalisations d'envergure concrètes. Le bilan n'est pas mitigé. Il est négatif car le maintien en place de régimes militaires autocratiques et une monnaie coloniale qui structure la dépendance de certaines élites qui place les intérêts étrangers, claniques et personnels avant les valeurs et les intérêts du Peuple africain sont des faits. La recrudescence de tentatives de coups d'Etat pour remplacer des coups d'Etat constitutionnels soutenus par la France sont des signes d'échecs. Aussi, il faut d'abord faire le bilan de la politique à géométrie variable de la France dans chacun des pays africains, et collectivement au plan régional et continental. Ce bilan des relations Afrique-France sur plusieurs périodes doit se faire en trois temps. Il faut d'abord :

- un bilan entre Africains, en s'assurant de ne pas être infiltrée par des agents africains travaillant pour les intérêts étrangers, dont ceux de la France ; puis
- un bilan entre la France et ses courroies de transmission en France ou à l'étranger, notamment en Afrique ; et enfin
- un bilan entre la France et l'Afrique, c'est-à-dire une Afrique indépendante y compris sa Diaspora panafricaine.

Paradoxalement, le seul bilan qui fait l'objet de publicité et de publication ressemble fort à un bilan complaisant entre la France et ses courroies de transmissions africaines, ce dans toutes les disciplines. Il n'est donc pas étonnant que les Africains indépendants s'en éloignent car ne représentant pas les intérêts du Peuple africain, mais cherchant à sauvegarder les intérêts français dans une logique non avouée de « *changement dans la continuité*<sup>16</sup> ». Cela ne doit pas déresponsabiliser les dirigeants africains de leur responsabilité vis-à-vis de leur peuple respectif.

## **6. PERPÉTUATION DE LA FRANCE EN AFRIQUE : AFRICANISATION DES CENTRES DE DÉCISION EN AFRIQUE**

Que faut-il donc changer à ce qui peut être considéré comme de la manipulation pour que « *tout change et que rien de ne change* » ? Ce modernisme du statut quo relève de la ruse et du dol. La France utilise la peur que suscite le terrorisme réel ou organisé ou la crise sanitaire réelle ou son image surexploitée pour justifier sa présence en Afrique. Paradoxalement et consciemment, cette attitude facilite l'instauration de lois liberticides en Afrique, muselant toutes formes d'alternatives démocratiques pacifiques.

En retour, ce sont les formes violentes de changement d'un système d'oppression du Peuple africain par des courroies de transmissions africaines que semblent avoir choisi certains pays pour se « libérer » d'une forme de la tutelle télécommandée occidentale, française, et occidentale en particulier. L'argumentation contraignante et de mauvaise foi pour la justification de la présence française en Afrique pose question.

La France est devenue le problème. Lorsque cette France cherche des solutions et demandent à l'Afrique de lui en fournir, alors le problème est mal posé. La solution ne peut être trouvée tant que l'Afrique ne débatta pas sans la France, sans l'ensemble des structures d'influence et de défense des intérêts français, occidentaux et plus largement de tous ceux qui viennent en Afrique pour défendre d'abord leurs intérêts et accroître leur influence au détriment du bien-être du peuple africain. Il s'agit bien du Peuple africain et moins des chefs d'Etat africains.

Le postulat de la France en Afrique comme un gage de défense des intérêts français, d'influence et de puissance de la France dans le monde ne peut demeurer prioritaire et réussir que si la France opte pour « l'africanisation des solutions ». Mais au profit du Peuple africain ? Cette africanisation des solutions a conduit à réveiller une société civile de plus en plus consciente qu'il va falloir aussi remplacer ceux qui



occupent des postes décisionnels en Afrique et décident systématiquement en faveur de la France. Elles et ils sont plus nombreux que l'on pourrait le croire et sont de plus en plus exposés, grâce aux médias sociaux. A ce titre, il convient de rappeler une phrase du rapport d'Achille Mbembé adressé au Président français, Emmanuel Macron : « ... *refonder les rapports entre l'Afrique et la France suppose de passer d'une relation subie à une relation consentie et volontaire. Aux liens qui enchaînent, il s'agit de substituer des liens qui libèrent*<sup>17</sup> ». La substitution des liens qui libèrent ne sont pas compris de la même manière en Afrique. En effet, avec la recherche d'un équilibre entre les valeurs et les intérêts et la relation incestueuse entre les intérêts et d'influence facilités par un rapport de force asymétrique au profit de la France, l'Afrique des dirigeants, conscients des enjeux mondiaux et africains n'ont d'autres choix que de se lancer dans la diversification des liens qui libèrent. La diversification signifie choisir des partenaires alternatifs à la France dans monde multipolaire, en s'émancipant de l'influence et des pressions françaises.

La présence militaire française en Afrique et le droit autocratique de non-conversion du Franc CFA<sup>18</sup> en devise autre que l'Euro, sont en l'espèce des gages de perpétuation de la France en Afrique. Cela ne peut se faire sans des relais africains, et donc une africanisation des centres de décision et du maillage décisionnel en Afrique. De ce fait, la fin du Franc CFA n'est plus une question<sup>19</sup>. C'est la date de la fin programmée du Franc CFA qui demeure indéterminée pour sortir certains pays de la servitude monétaire<sup>20</sup>.

## **7. LES HERITIERS AFRICAINS DE LA POSTCOLONIE : LES CLANS ETHNIQUES ADOSSÉS AUX MILITAIRES**

Les élites au pouvoir en Afrique sont pour l'essentiel des héritiers de l'esprit colonial. Ces dirigeants, cultivés ou pas, militaires ou pas, forment un clan qui fonctionne comme une synarchie, c'est-à-dire le gouvernement d'un État par plusieurs personnes à la fois, chacun détenant une parcelle du pouvoir et défendant ses intérêts à l'intérieur d'un groupe fermé. Cette complexité a été facilitée par l'esprit de l'appartenance à la « grande communauté française » chère au Général De Gaulle.

Le système de la Françafrique<sup>21</sup> et des réseaux ésotériques où le secret et l'impunité font office de droit commun, ont amplifié le phénomène de mutation, de diversification vers des pôles non français. De ce point de vue, ces élites, renforcées par des élections frauduleuses où la vérité des urnes et la vérité des comptes publics sont absentes, ont compris qu'il suffisait d'offrir leurs services en matière de besoins sécuritaires, financiers et sanitaires pour voire les élites françaises les exempter de faire le bilan sur l'impunité, les abus de droits et de pouvoir, et la promotion des lois liberticides comme gage de stabilité, comprendre : « changement dans la continuité ». Le mode de fonctionnement repose sur le triptyque suivant pour s'assurer que le système « change » tout en « restant » en place :

- La promotion et le soutien à une ethnie dominante qui ne conçoivent pas de quitter le pouvoir, et profite des accords secrets de défense avec la France pour prendre contrôle des attributs du régalién que sont la défense militaire, le contrôle des finances et de l'économie, et de l'achat des consciences en s'adjugeant tout une série d'institutions et d'organisations locales, régionales et continentales fonctionnant en un réseau fermé et se protégeant les uns les autres ;
- Le contrôle et l'usurpation-dénaturation des attributs de la démocratie électorale en prenant le contrôle d'un système d'adaptation de la Constitution, des lois et des institutions judiciaires pour protéger les intérêts étrangers et leurs intérêts, ce en toute impunité. La séparation entre l'exécutif et le judiciaire relève d'une farce, quand elle n'est pas religieusement « bénie » par des représentations de confessions religieuses diverses (animistes ou de traditions africaines, chrétiens, musulmans, juifs, etc.). La capacité à ignorer, à contourner ou encore à rejeter le droit et les textes internationaux sans aucune conséquence n'est possible qu'avec un silence coupable de la France et des puissances occidentales ;
- La création d'une classe politique et économique postcoloniale déterminée à défendre les intérêts étrangers et leurs propres intérêts, y compris par les coups d'Etat constitutionnels ou militaires, par des insurrections ou guerres télécommandées, par un jeu subtil d'utilisation de terroristes ou de milices armées qui s'attachent à barrer la route à tous contre-pouvoirs internes (société civile et parti d'opposition) ou externes (Diaspora).

Autrement dit, ce ne sont pas les individus qui importent, mais bien le système qui doit perdurer. C'est ainsi que des dirigeants sont remplacés (Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger et Tchad), mais le système politique



d'antan reste en place. Dans le cas du Burkina-Faso, Guinée, Mali, Centrafrique, les changements ne sont pas allés dans la direction souhaitée par la France, ce qui a permis l'émergence de nouvelles forces qui se sont approprier le pouvoir. Malheureusement, l'absence d'unités au sein des partis d'opposition – alimentaires ou pas- et la faiblesse de la société civile et la Diaspora en termes de rapport de forces et d'unité d'actions ne permettent pas encore de changer la donne.

Plus que de changement, il s'agit bien d'une évolution déviante de l'esprit colonial et néocolonial dans la postcolonie.

Ces héritiers postcoloniaux de la puissance d'Etat sont constitués par des clans ethniques adossés aux militaires et bénéficient, officiellement ou officieusement de l'adoubement des autorités françaises et occidentales au pouvoir. Il est vrai qu'ici et là, des critiques sans lendemain se font jour... Mais rien ne change pour le Peuple africain.

## **8. RESPECTER LA DIGNITÉ DES PEUPLES AFRICAINS OU OPTER POUR LE BANNISSEMENT**

Ces élites africaines au pouvoir se caractérisent par une institutionnalisation de la violence et de la peur pour gouverner, à des fins d'usurpation grâce à des réseaux de prédation, ce qui fonde la base de la corruption, et des inégalités honteuses. Les populations vivent alors dans une forme de terrorisme intérieur, de peur systémique du fait de la militarisation discrète et du maillage du pays grâce à des drones. Cela renforce le renouvellement de la confiscation du pouvoir et des propensions aux alternatives politiques.

Face à ce blocage, la refondation proposée par la France n'a pas de réponses sur le terrain<sup>22</sup>. La réponse demeure « diplomatique », c'est-à-dire « angélique » et « poétique » avec des résultats repoussés dans un futur lointain... Certains ecclésiastiques d'obédience diverses et « respectueux » de l'Etat dans ses dérives liberticides et autoritaires ont le culot de proposer des réponses dans l'au-delà. Les populations, pris dans l'opium de la religion anesthésiante, sont en train de sortir de cette léthargie institutionnalisée. La paix des cimetières est de moins de moins tolérable pour justifier la stabilité qui permet la prospérité des entreprises étrangères qui peinent à payer des salaires décents et s'ajustant à l'inflation. Des réponses non contrôlées risquent d'émerger de la population surtout si une partie de l'armée républicaine prend ses responsabilités pour soutenir un peuple et une diaspora indépendante. Au-delà de l'insurrection, cela pourra signifier une forme de « bannissement de la France » pour permettre une déconstruction et une reconstruction. Est-ce la leçon que le Mali tente de promouvoir comme modèle ?

La qualité du respect des valeurs et de l'éthique dans les décisions et la transparence serviront de repères. Mais la *real politik* veut que l'accès à des images satellitaires et les sources d'information fiables et alternatives à celle fournies par les « anciens » alliés du Mali font découvrir des richesses dont l'exploitation intelligente peut changer la donne et conduire à une révision de la brouille entre le Mali et la France. En définitive, cette richesse retrouvée avec la fin de l'usurpation, la gestion partagée des ressources nouvelles et des partenaires engagés dans l'éradication du terrorisme devraient offrir des résultats palpables, non enregistrés depuis plus de 60 ans de coopération France-Mali.

En fait, dès lors que les dirigeants africains seront prioritairement au service de leurs peuples, ils auront tracé la voie qui conduit au retour de la dignité. Les dirigeants français et occidentaux, mais aussi asiatiques gagneraient à respecter la dignité des peuples. A défaut, le retournement de l'Afrique grâce à des alliances militaires dans un monde multipolaire va augmenter la marge de manœuvre militaro-économico-financier des autorités africaines. Toute refondation des relations franco-africaines basées encore sur la condescendance, l'hypocrisie et le mépris des Africains pourrait conduire au bannissement, au moins temporaire. Peut-être que la refondation des relations entre l'Union européenne et l'Afrique pourrait servir de cadre de travail, à la lumière du bilan peu élogieux en termes de dépendance et servitude des institutions et dirigeants africains au cours des cinq dernières décennies de relations passées Europe-Afrique ?

## **9. PEUPLES AFRICAINS, VICTIMES PASSÉES DES POLITIQUES DIRIGEANTS FRANÇAIS ET AFRICAINS**

Il conviendra de nécessairement d'aborder la problématique de la refondation des relations Afrique-France du point de vue des Peuples africains, puis des dirigeants africains, avant de confronter les solutions à celles proposées par la France, si un changement véritable de la France sur le fond était à l'ordre du jour. En effet,



il y a en filigrane un risque de fracture civilisationnelles tant au plan spirituel que dans les valeurs de solidarité et communautaires qui fondent la société africaine.

Pour certains, le non-présence de la France permettra de « réduire la « *fracture métabolique* », définit comme la « capacité des sociétés africaines à créer des moyens d'existence dans des conditions incertaines qui sera de plus en plus testée<sup>23</sup> ». Autrement dit, la capacité des Africains à organiser leur sécurité militaire et alimentaire.

Personne ne peut faire abstraction de l'urgence de rétablir un équilibre dans le rapport de force asymétrique entre la France et les pays africains pris individuellement, puisque l'Afrique collective, que ce soit au niveau régional ou continental, demeure un éléphant au pied d'argile.

Pour d'autres, le changement souhaité devra réintégrer les forces sociales et les sociétés civiles et la Diaspora dans le jeu politique, celle de la construction de la cité africaine en Afrique.

En effet, ces forces sociales qui constituent le Peuple africain sont des victimes tant des politiques passées de la France que des politiques passées des dirigeants africains.

Les rapports de force, les influences et les intérêts et groupes d'intérêts organisés et non organisés doivent faire l'objet d'une institutionnalisation afin de constituer des contre-pouvoirs permettant une négociation structurée et transparente. Il ne sera plus possible ni pour la France, ni pour les pays occidentaux, ni pour les Nations Unies d'adouber ou de soutenir en amont et en aval, des gouvernements non-représentatifs du Peuple africain sur la base du non-respect de la vérité des urnes et des comptes publics.

Le langage diplomatique est devenu obsolète et ne représente qu'un leurre pour les populations. Il faut un langage franc, sans hypocrisie et basée sur des valeurs communes.

C'est à cette condition que la refondation des relations Afrique-France, mais plus largement la refondation entre l'Occident et l'Afrique, devront passer par une phase de transition fondée sur la vérité des urnes. Il s'agit d'une période de transition politique variant entre 24 et 36 mois où les représentants de la transition ne pourront pas émaner des partis politiques, mais principalement de la société civile et de la Diaspora, à condition que ces dernières ne soient pas des courroies de transmission du système politique au pouvoir. A défaut, nul ne peut écarter la perspective de la désobéissance civile, de l'insurrection populaire, voire d'une lutte armée de type guerre civile pour repartir sur des bases saines d'un fichier électoral sur base de l'état civil et la validation des résultats à partir des bureaux de vote.

On comprend qu'en dehors de ces conditions, l'alternance au pouvoir soit quasiment impossible. Les groupes dominants en postcolonie ont remplacés ceux du temps de la colonisation au point d'en devenir des courroies de transmission en passe de s'affranchir de leur maître, sauf coup d'Etat orchestrée par des forces extérieures...

## **10. PISTES DE SOLUTIONS POUR REFONDER DES RELATIONS PARITAIRES AFRIQUE - FRANCE**

Au risque de perdre définitivement l'Afrique<sup>24</sup> comme partenaire et comme marché, la France doit innover et sortir de sa posture condescendante. Une période de transition associant les sociétés civiles et la diaspora à la direction de l'Etat en Afrique comme en France, aura au moins le mérite de l'innovation.

Le principe d'avoir une sorte d'unité de l'opposition politique et une candidature unique peut se révéler n'être qu'un piège, comme au demeurant le principe de passer d'un Etat centralisé à un Etat fédéral ou décentralisé. Le niveau de corruption atteint au Nigéria est inversement proportionnel au niveau de respect des droits humains dans ce pays. Le problème est ailleurs, dans le respect d'un processus de prise de décision démocratique et son respect dans le temps.

La politique africaine de la France a besoin d'évoluer en se défaisant de ses pratiques et du langage humiliante d'antan. La France doit clarifier sa position globalement sur sa quête de « stabilité et de légalité » en Afrique et d'éviter au cas par cas d'opter pour des solutions altérant cette stabilité et cette légalité. La gestion de la crise togolaise de 2005, 2010 et 2015, 2020 suite à des élections contestées et fondées sur la contrevérité des urnes semble démontrer que le principe de soutien à des autocraties par la France est à géométrie variable.

Il est difficile de croire l'Etat français qui le 6 février 2005 annonçait par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères français ceci : « *au lendemain de la disparition du Président Eyadema, la France estime indispensable le respect de la Constitution togolaise* ». Le ministre français de la Défense de l'époque



déclarait à la même date sur la radio Europe 1 que « *le Président de la République a fait savoir que le temps des coups d'Etat militaires est terminé en Afrique. Il y a une Constitution au Togo et elle doit être respectée*<sup>25</sup> ». Pourtant, c'est bien le même ministre de la Défense française qui répondait ceci à la question de savoir si Faure Eyadema était un Président légitimement élu au Togo : « *Ce n'est pas à moi de dire ce qu'il en est. [...] Ce n'est pas nous qui ferons de l'ingérence dans le fonctionnement du Togo* ». Malgré les contestations, le chef de l'Etat français, a présenté dès le 7 mai 2005, ses félicitations et tous ses vœux de réussite à Faure Gnassingbé<sup>26</sup>, fils du père Etienne Eyadéma. La France opte pour la contrevérité des urnes pour officiellement éviter une guerre civile... Qui peut croire cela ?

Actuellement, le Président du Togo a conquis le pouvoir dans le sang en 2005, n'a pas respecté la Constitution qu'il a modifié unilatéralement pour se maintenir au pouvoir pendant 4 mandats. Il est donc un Président illégal et anticonstitutionnel. Quel Cour africaine de Justice pourra, en toute liberté et conformément au Droit, se prononcer pour déclarer le Président du Togo, illégal et anticonstitutionnel si la France soutient directement l'impunité et le non-respect de la Constitution au Togo ?

Par ailleurs, face à ces contradictions dans la crise ivoirienne en septembre 2002, la France a choisi de se « *défausser* » sur la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et accessoirement sur l'Union africaine, voire l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)<sup>27</sup> qui ont eu à subir des influences non négligeables. La sujétion des institutions sous-régionales africaines par des chefs d'Etat courroies de transmission des positions françaises ne sont pas restées imperceptibles. Cette approche s'est institutionnalisée pour le Togo, puis pour le Mali, le Burkina-Faso, la Guinée, etc.

Face à cette fuite en avant, la France dans le cas des deux coups d'Etat au Mali a choisi d'impliquer l'Union européenne. Pourtant, les partenaires européens ont vite compris le subterfuge. L'Union européenne ne peut et ne pourra pas servir de béquille à une politique africaine de la France à géométrie variable et contestée tant en Afrique qu'en France.

## **11. FRENCH "BASCHING" OU FRENCH "LUBIES" ?**

Dans un monde concurrentiel et multipolaire, la France est de plus en plus perçue comme une menace persistante pour le bien-être et le développement libre des Africains. Le sentiment antifrançais ou la montée d'un populisme anti-français n'en sont que des symptômes de relations passées entre l'Afrique et la France qui peuvent être qualifiées de non-libres, non-concurrentielles, non-compétitive et non-transparente.

Les manifestations, pacifiques ou violentes d'un certain ras-le-bol de la société civile qui se sent piégée par une démocrature a conduit une jeunesse sans avenir à exiger de plus en plus une « France dégage ! ». La France serait-elle devenue le problème, à force de vouloir trouver des solutions à partir des points de vue français, et donc de la préservation des intérêts et des influences françaises ? La réponse ne peut se trouver auprès de communicants défendant les intérêts français sous couvert de « partenariat », « réconciliation », ou encore « nouveau départ » ...

La rupture, même temporaire semble devenir un passage obligé comme en témoigne le Rwanda ou le Mali...

Le vrai problème est de savoir pourquoi faut-il justifier la présence de la France en Afrique, notamment dans les différentes strates du maillage décisionnel effectué par des représentants mal élus d'Etat africains, souvent devenus des courroies de transmission officiel ou officieux de la France ? Un agent de l'Etat français ne peut répondre de manière neutre à cette question. Alors, les experts africains devront proposer une réponse.

## **12. REFONDER DES RELATIONS PARITAIRES FRANCE – AFRIQUE : DEUX GRANDS AXES DE SOLUTIONS**

La refondation du partenariat entre les pays africains et la France doit passer par un respect des Peuples africains et non des arrangements entre des chef d'Etat français et africains.

Afrocentricity Think Tank propose quelques pistes de solutions fondées sur des principes mutuellement acceptées de respect mutuel de valeurs communes. Il faudra créer au moins une commission mixte paritaire Afrique-France, -voire Afrique-Union européenne- pour :





- 12.1 élaborer une Charte des droits fondamentaux des Peuples, de la Citoyenne et du Citoyen Interdépendants qui devra comprendre les valeurs communes à la France/l'Union européenne d'une part, et à l'Afrique d'autre part ;
- 12.2 redéfinir en commun les notions de redevabilité envers les Peuples et moins envers les dirigeants avec en filigrane l'Etat de droit, avec des juridictions indépendantes et neutres, fondé sur la transparence, les sécurités (militaires, alimentaires, sanitaires, environnementales, sociales, culturelles, etc.), la souveraineté, la liberté, l'interdépendance dans un monde multipolaire et les hisser au rang de priorité au même titre que le respect de la dignité des Peuples, des citoyens, de la Diaspora, des migrants et des minorités, de la vérité des urnes et des comptes publics, de l'égalité, de l'Etat de droit, de la préservation de l'environnement et de la biodiversité autour d'une économie circulaire privilégiant les circuits courts.

### **13. OFFRIR DES GAGES DE BONNE VOLONTE ET STOPPER LA GOUVERNANCE DE LA DEVIANCE**

Les premiers gages de bonne volonté passent par :

- la restitution du patrimoine africain et l'art africain volés et un système de numérisation et de tourisme virtuel ;
- la modification de la « Maison des mondes africains et des diasporas », en des « espaces de la dignité de l'interdépendance des cultures » dans chacun des pays ayant accepté d'adhérer à la *Charte des droits fondamentaux des Peuples, de la Citoyenne et du Citoyen Interdépendants* ;
- la sortie de la France du Franc CFA dans les pays concernés avec l'émergence d'une monnaie commune déclinée au plan national et/ou régional sans la France, à l'instar de la Mauritanie... La garantie française des transactions de convertibilité du Fcfa n'a jamais véritablement été utilisée et ne sert à rien. Donc il faut le supprimer et sortir du conseil d'administration de la nouvelle monnaie, toute représentation française et européenne... La « déclaration de Lomé » sous la coordination de Kako Nubukpo et financé par l'Etat togolais et la proposition la gestion commune des dettes des pays membres de la CEDEAO à l'image de celle proposée par la Banque centrale européenne pour la zone Euro ne peuvent servir de point de référence pour l'élaboration d'une monnaie indépendante de la France. Le changement de l'actuel Franc CFA en un nom usurpé ECO ne peut servir de « première » étape, même partiel, d'un processus de réappropriation par les peuples africains de leur souveraineté. Le changement sera intégral, voire radical ou pas. L'approche graduelle risque d'accoucher d'une monnaie « relookée » sans changement de propriétaire.

Ces engagements de la France pourraient, en principe, permettre de mettre fin en Afrique :

- 13.1 à l'utilisation de chefs d'Etat africains comme courroies de transmission des injonctions françaises au point d'aller à l'encontre de l'expression du Peuple africain et croire qu'il s'agit d'un « French bashing » alors qu'en Afrique, le Peuple africain n'a aucun problème avec le Peuple français, ce qui n'est pas le cas pour certains dirigeants français et africains ;
- 13.2 à la contrevérité des urnes et son corollaire que constitue le contrôle de l'Etat par une armée clanique, -avec ou pas un civil à sa tête- ;
- 13.3 à la contrevérité des comptes publics avec une réduction drastique du niveau de corruption et d'accumulation de richesses indues et de rentes de situation choquantes ;
- 13.4 aux contrôles intempestives, unilatérales et sans transparence de la concurrence déloyale et du déni de compétition au sein de toutes les chaînes de valeurs de production, d'approvisionnement et de commercialisation où l'on retrouve les militaires, les familles et les affidés du système au pouvoir ;
- 13.5 à la centralisation, la non-vulgarisation, la non-démocratisation de l'accès au crédit, aux usurpations foncières, et aux fraudes dans la facturation des services fournis par l'Etat comme certaines entités privées ouvrant pour l'Etat ou pas ;

- 13.6 à l'impunité d'une armée clanique et non-républicaine, adouée par des mercenaires et milices associées embêtant de manière intempestive les populations et constituant un frein à la démocratisation de pays africains, mais paradoxalement aussi un obstacle à l'intégration régionale et nationale ;
- 13.7 au nomadisme politique de certains responsables de partis politiques opportunistes, alimentaires ou satellites du pouvoir en place, mais aussi de certains militaires - à la retraite ou pas- qui se sont enrichis sans jamais avoir travaillé, et introduisent de la diversion dans le jeu politique causant des retards dans l'émancipation du Peuple africain alors qu'en définitive ils finissent par se faire coopter par le système au pouvoir ; et enfin
- 13.8 aux responsables d'entités religieuses qui contribuent à neutraliser l'indignation du Peuple africain, profitant au passage pour les raquetter par des quêtes interminables, en fonction de l'étagé choisi au « paradis », non sans récupérer en héritage des titres fonciers de personnes âgées naïves qui ont cru « acheter » leur place au paradis alors que l'enfer leur ouvre grande ses portes pour des stages dans des espaces de chaleur torride ou glaciale, c'est selon...

#### **14. CONCLUSION : REFONDER LES INTELLIGENCES PARTENARIALES AVEC LES PEUPLES RESPECTIFS**

Les interventions militaires en Afrique contre le terrorisme et les coups d'Etat militaires sont le miroir des coups d'Etat constitutionnels à répétition soutenus par des puissances occidentales, dont la France. La déstabilisation du Sahel n'est pas sans rapport avec la responsabilité de la France de Nicolas Sarkozy. C'est cela qui a promu au rang d'alternatives le populisme et le nationalisme qui, pour le moment, n'ont pas permis de donner des gages d'exemplarité au sommet des Etats africains. En fonction des intérêts, la puissance tutélaire sur les dirigeants africains peut unilatéralement, opérer un mouvement de « changement de titulaire de poste, voire de partenariat » en choisissant sa « courroie de transmission africaine ». Mais en pratique, c'est le clientélisme et la prédation qui ont été promues, éradiquant et neutralisant de fait la plupart des alternatives constructives de construction de la cité.

L'instrumentalisation des acteurs et l'institutionnalisation du droit vont de pair avec :

- le refus de rendre des comptes aux populations ; et
- l'actuelle structuration d'un système unilatéral et inefficace d'allocations de ressources par des régimes qui ne représentent pas véritablement les populations africaines.

Il devient urgent et indispensable d'apurer les contentieux du passé, constater les rapports de force asymétriques et se tourner résolument vers l'avenir avec l'intégration d'acteurs de la société civile et de la Diaspora sur une base d'indépendance d'actions.

En mettant en exergue les points de contentieux et donc de refondation de la relation Afrique-France et sans verser dans l'exhaustivité, il apparaît urgent de verser au dossier en cours, ce avec des acteurs de la société civile et de la Diaspora indépendants des pouvoirs étatiques, les points suivants quoi pourraient générer des consensus solides après des débats devant conduire à des règlements de « solde de tous comptes » :

- 14.1 repenser la relation Afrique-Europe en fonction des enjeux dans un monde multipolaire de pouvoirs en procédant par des analyses communes en géopolitique, géoéconomique, géosocial, géoculturel et géoenvironnemental.
- 14.2 redéfinir le mode de prise de décision, de correction des erreurs, délits et crimes, et assurer une rotation systématique et régulière et alterné homme/femme pour toutes les fonctions y compris celui de président de la République...
- 14.3 passer d'une justice indépendante avec la fin d'un Etat prédateur vers un Etat respectant le droit des communautés et des Peuples par un système de négociation entre groupements d'intérêts économiques créés à partir de critères d'inclusivité et d'équilibre dans la répartition des membres
- 14.4 revoir le processus électoral avec validation décentralisée des résultats au niveau des bureaux de vote, avec transformation des commissions électorales nationales en institutions d'enregistrement et non de validation et d'annonces des résultats... Les annonces se feront au



niveau des bureaux de vote et la validation par un conseil électoral composé en parité entre mouvance présidentielle et mouvance alternative.

- 14.5 autonomiser les groupements représentatifs et crédibles de médias, d'organisations professionnelles, de syndicats, des entités confessionnelles et religieuses, etc. avec une obligation d'avoir au moins 30 % des femmes et un objectif de 50/50 en moins de deux ans.
- 14.6 réorienter les relations entre l'Afrique, la France et l'Europe de telle manière que ces relations aient un impact sur l'actuel processus de constitution et de reproduction des élites et classes dominantes au pouvoir, et s'assurer que la France ne soit pas au cœur du dispositif de statut quo évolutif actuel ;
- 14.7 refonder la relation Afrique-France en supprimant concrètement la françafrique : mettre fin aux accords militaires, financiers, économiques et culturels asymétriques et datant de la période coloniale et régulièrement renouvelée et ajustée avec les courroies de transmission locales et africaines ; enfin
- 14.8 opter pour une période de refondation dite de transition politique variant entre 24 et 36 mois avec des acteurs non alimentaires et indépendants de la France et du pouvoir en place et issues de la société civile et de la Diaspora africaine.

## **15. RECOMMANDATIONS AFROCENTRICITY THINK TANK : FAIRE BOUGER LES LIGNES AVEC LE PEUPLE AFRICAIN**

Au-delà des positions jusqu'au-boutistes des uns et des autres, c'est donc bien un appel vibrant, de part et d'autre des continents européens et africains, que Afrocentricity Think Tank lance à tous celles et ceux qui veulent transformer la refondation des relations Afrique-Europe en faisant des intelligences partenariales avec les peuples respectifs nord-sud. Le cas pilote de la refondation des vérités historiques et des projets innovants du futur entre la France et l'Afrique pourraient servir de points d'étapes pour faciliter le retour de la dignité et de la souveraineté des Peuples africains spoliés.

Néanmoins, la provocation qui débouche sur la refondation ne doit plus servir à « *faire bouger les lignes*<sup>28</sup> » alors que rien n'a véritablement changé. Si le fait de changer les choses en posant des actions apparaît comme une caractéristique dans le discours du Président français Emmanuel Macron, il peine, à ce jour après dans la 6<sup>e</sup> année de son mandat présidentiel, à en faire la démonstration pour le Peuple africain. Seule la provocation et la transgression demeurent dans l'imaginaire de l'Africain lambda... Faire bouger les lignes dans une logique du « *en-même temps* » sans le consentement du Peuple africain relève plus du « bougisme », une forme du « surplace ».

A Emmanuel Macron, et ses relais africains à la tête des Etats africains, de démontrer leur capacité d'innovation en introduisant, en toute indépendance, la société civile et la Diaspora dans le jeu politique afin de refonder la vie de la cité panafricaine sans les autocrates. YEA.

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO  
Directeur Afrocentricity Think Tank  
3 septembre 2022  
© Afrocentricity Think Tank

**Mots-clés :** Afrique - Autocrates - CEDEAO - Colonisation- Démocratie - Diaspora - Afrique-France - Dignité - Francophonie - Intelligence partenariales - Liberté – Macron - Monde multipolaire - Politique - Souveraineté - Togo - Union africaine - Vérité des urnes

---

<sup>1</sup> L'auteur tient à remercier François Fabregat pour une relecture dynamique et une édition améliorée. Toutes coquilles demeurent ma responsabilité.

- <sup>2</sup> Kouagheu, J. (2022). « Au Cameroun, la visite d'Emmanuel Macron « ne changera rien », selon des responsables d'ONG ». In [www.lemonde.fr/afrique](http://www.lemonde.fr/afrique). 28 juillet 2022. Accédé le 26 août 2022. Voir [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/07/28/au-cameroun-la-visite-d-emmanuel-macron-ne-changera-rien-selon-des-responsables-d-ong\\_6136446\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/07/28/au-cameroun-la-visite-d-emmanuel-macron-ne-changera-rien-selon-des-responsables-d-ong_6136446_3212.html)
- <sup>3</sup> Boureima (2022). « Bénin : les leçons de Patrice Talon au président français après son échec aux législatives ». In [www.wakatsera.com](http://www.wakatsera.com). 21 juin 2022. Accédé le 26 août 2022. Voir <https://www.wakatsera.com/benin-les-lecons-de-patrice-talon-au-president-francais-apres-son-echec-aux-legislatives/>
- <sup>4</sup> Crépin-Leblond, E. (2022). « Déplacement en Afrique : « Macron veut éviter que la propagande russe ait les mêmes conséquences qu'au Mali ». In [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr). 28 juillet 2022. Accédé le 18 août 2022. Voir <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/deplacement-en-afrique-macron-veut-eviter-que-la-propagande-russe-ait-les-memes-consequences-qu-au-mali-20220728>
- <sup>5</sup> Meddi, A. (2022). « Visite de Macron en Algérie : les dessous de la « déclaration d'Alger ». In [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr). 28 août 2022. Accédé le 29 août 2022. Voir [https://www.lepoint.fr/monde/visite-de-macron-en-algerie-les-dessous-de-la-declaration-d-alger-28-08-2022-2487598\\_24.php](https://www.lepoint.fr/monde/visite-de-macron-en-algerie-les-dessous-de-la-declaration-d-alger-28-08-2022-2487598_24.php)
- <sup>6</sup> Jeambar, D. (2020). « Pourquoi Macron n'arrive pas non plus percer sur la scène internationale ? In [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr). 17 février 2020. Accédé le 18 août 2022. Voir [https://www.challenges.fr/politique/la-nouvelle-offensive-europeenne-de-macron\\_699345](https://www.challenges.fr/politique/la-nouvelle-offensive-europeenne-de-macron_699345)
- <sup>7</sup> En 2019, un soulèvement populaire pacifique a provoqué la chute du Président Abdelaziz Bouteflika grâce à un mouvement d'insurrection et de contestation du pouvoir en place intitulé : le Hirak. Cette lutte a été longue, a contribué à mettre des citoyens indépendants et civiles en prison, sans avoir encore un succès clair à ce jour. Le Hirak se compose d'une série de manifestations hebdomadaires entre 2019 et 2022 en Algérie. Il s'agit de protester d'abord contre la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat présidentiel, puis contre son projet, également contesté par l'armée, de se maintenir au pouvoir à l'issue de son quatrième mandat. La solution devait passer par une transition et la mise en œuvre de réformes avec en filigrane la mise en place d'une Deuxième République, et le départ des dignitaires du régime pour mauvaise gestion et corruption. L'élection de l'ancien Premier ministre Abdelmadjid Tebboune est contesté par les manifestants.
- <sup>8</sup> Drissi, J. (2022). « Visite d'Emmanuel Macron en Algérie : chronique d'un échec inévitable ». In <https://m.le360.ma> 24 août 2022. Accédé le 26 août 2022. Voir <https://m.le360.ma/politique/visite-demmanuel-macron-en-algerie-chronique-dun-echec-inevitable-265751>
- <sup>9</sup> Nga Biba, L. (2020). *La politique africaine de la France à l'épreuve de nouveaux acteurs : cas du Cameroun*. Editions Éditions universitaires européennes : Beau Bassin, Maurice.
- <sup>10</sup> Cardinal de Retz (1828). *Mémoires du Cardinal de Retz : Maximes et réflexions du Cardinal de Retz. Tome 2 (1649-1650)*. Rééditions en 2000 par les Editions Adamant Media Corporation : Paris
- <sup>11</sup> Ce titre en référence à un film français sous forme d'un documentaire sur le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, et sur l'Holocauste à l'époque du régime nazi. Le film a été produit en 1955 par Anatole Dauman à l'initiative des historiens Olga Wormser et Henri Michel. Il était parrainé par le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, un organisme d'État, et réalisé par Alain Resnais. La musique du film a été composée par Hanns Eisler. En effet, le bilan de la présence française en Afrique depuis la traite des Africains, la colonisation, la néocolonisation et la post-colonisation qui se confond avec la Françafrique mériterait un film documentaire par des historiens indépendants et africains.
- <sup>12</sup> Gouvernement français (2022). « Aide au développement : l'action de la France ». Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) et Agence française de développement (AFD). In [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr). Accédé le 28 août 2022. Voir <https://www.economie.gouv.fr/cedef/aide-publique-au-developpement#:~:text=La%20loi%20n%C2%B0202021,rev%20national%20brut%20en%202025> ; « La loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales indique que la France consacrera 0,55 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement en 2022. Elle s'efforcera d'atteindre 0,7 % du revenu national brut en 2025 ».
- <sup>13</sup> Gaston Defferre, Ministre français de la France d'Outre-Mer, à l'origine de la Loi. Digithèque MJP (2022). Loi n° 56-619 du 23 juin 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer. Grandes lois de la République. Accédé le 27 août 2022. Voir <https://mjp.univ-perp.fr/france/loi1956-619.htm#:~:text=La%20loi%20du%2023%20juin,repr%C3%A9sentatives%20dont%20les%20attributions%20> sont
- <sup>14</sup> Fondation Charles De Gaulle (1958). « De Gaulle et l'Afrique (8). De la Communauté aux indépendances ». In [www.charles-de-gaulle.org](http://www.charles-de-gaulle.org). Août 1958. Accédé le 26 août 2022. Voir <https://www.charles-de-gaulle.org/les-activites/grand-public/expositions/de-gaulle-lamitie-franco-africaine-70eme-anniversaire-de-lafrique-francaise-libre-8/>
- <sup>15</sup> Moukoko, P. E. (2020). *Relations Afrique-France : les gâchis français : Plaidoyer pour un changement de paradigme dans la politique africaine de la France*. Editions l'Harmattan : Paris.
- <sup>16</sup> Giscard d'Estaing, V. (1978). « Le changement dans la continuité ». In *Le nouvel Obs*. Accédé le 27 août 2022, pp. 33 et ss. Voir [http://referentiel.nouvelobs.com/archives\\_pdf/OBS0699\\_19780403/OBS0699\\_19780403\\_033.pdf](http://referentiel.nouvelobs.com/archives_pdf/OBS0699_19780403/OBS0699_19780403_033.pdf) ; Voir aussi Rouban, L. (2021). « Du giscardisme au macronisme : le changement dans la continuité ? » In *Parlement[s], Revue d'histoire politique*. Vol. 35. No. 4. 2021, pp. 117-130. DOI : 10.3917/parl2.035.0117. Accédé le 27 août 2022. Voir URL : <https://www.cairn.info/revue-parlements-2021-4-page-117.htm> ; Le feu Président Valéry Giscard d'Estaing avait popularisé le concept du « changement dans la continuité » dans les années 1970 avant de l'avoir formalisé au cours de son mandat politique tant en théorie qu'en pratique avec des déclinaisons politiques, économiques, sociales, culturelles. L'environnement ayant été oublié.
- <sup>17</sup> Mbembé, A. (2021). *Les nouvelles relations Afrique-France : relever ensemble les défis de demain*. Accédé le 2 août 2022. Voir <https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/11/47114246c489f3eb05ab189634bb1bf832e4ad4e.pdf>



- 
- <sup>18</sup> Pigeaud, F. et Sylla, N. S. (2021). *Africa's Last Colonial Currency: The CFA Franc Story*. Pluto Press Editions : Paris. Version française : (2018). *L'arme invisible de la Françafrique - Une histoire du Franc CFA*. Editions La Découverte : Paris.
- <sup>19</sup> Viallet, L. (2021). *La fin du franc CFA*. Editions VA Press : Paris.
- <sup>20</sup> Nubukpo, K. Tinel, Ze Belinga, M. B. et Dembélé, M. (2016). *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire : A qui profite le franc CFA ?* Editions La Dispute : Paris.
- <sup>21</sup> Sarr, D. (2017). *La politique africaine de la France : entre rupture et continuité*. Editions L'Harmattan : Paris.
- <sup>22</sup> Gerits, F. (2022). "Macron in Africa: A cynical twist to repair the colonial past while keeping a tight grip". In *Daily Weeks Egypt*. Accessed 28 August 2022. Retrieved from <https://dailynewsegypt.com/2022/08/27/macron-in-africa-a-cynical-twist-to-repair-the-colonial-past-while-keeping-a-tight-grip/>
- <sup>23</sup> Mbembé, A. (2021). Op. Cit., p. 48.
- <sup>24</sup> Glaser, A. et Smith, S. (2005). Comment la France a perdu l'Afrique. Editions Calmann-Lévy : Paris ; « ... la crise en Côte d'Ivoire est à la présence française en Afrique ce que la prise de la Bastille fut à l'Ancien Régime : le symbole de la fin. Insensiblement d'abord, puis à un rythme qui est allé s'accéléralant pour culminer en cette funeste nuit de novembre 2004, quand l'armée française ouvrit le feu sur une foule de patriotes à Abidjan, la France a perdu son « Afrique, celle où, de Dakar à Libreville en passant par Djibouti, N'Djamena, Brazzaville et Antananarivo, elle aimait à penser qu'elle était aimée », p. 278.
- <sup>25</sup> Serequeberhan, H. (2007). « La politique de la France à l'égard des conflits en Afrique depuis 2002, une politique à tâtons ». Centre Thucydide de l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France). Accédé le 28 août 2022. Voir [https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2007/11/29\\_Hewane\\_Serequeberhan.pdf](https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2007/11/29_Hewane_Serequeberhan.pdf)
- <sup>26</sup> Serequeberhan, H. (2007). Op. Cit..
- <sup>27</sup> Serequeberhan, H. (2007). Op. Cit..
- <sup>28</sup> Alonso, F. (2017). « Macron, le président qui veut bouger les lignes ». In [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch). 7 mai 2017. Accédé le 26 août 2022. Voir <https://www.tdg.ch/macron-le-president-qui-veut-bouger-les-lignes-426834366030>